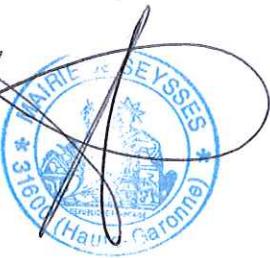


<p>COMMUNE de SEYSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSES</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 3 Absents : 9 Votants : 20 Pour : 20</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSES</p> <p>L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seyses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 21 février 2018</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> ★ - 8 MARS 2018 ★ </div> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p>
	<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Yvelise MONTANE à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Bruno BENOIST, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Alain D'ORSO</p>
<p>N° 4476</p> <p>OBJET :</p> <p>Convention de partenariat entre la Commune de Seyses et le Muretain-Agglo pour les structures petite enfance</p>	<p>Monsieur le Maire informe l'Assemblée que depuis de nombreuses années il existe un partenariat entre la commune de Seyses et les services Petite Enfance de l'intercommunalité pour l'utilisation du Dojo et de la Médiathèque.</p> <p>Ce partenariat a été renouvelé pour l'année 2017-2018 et à ce titre Le Muretain Agglo propose la signature de conventions de partenariat pour régulariser cette situation.</p> <p>Ainsi sont proposées pour la structure multi accueil « Les petites canailles » et la structure multi accueil « L'îlot z enfants » des conventions de partenariat pour des visites des enfants à la médiathèque de Seyses et pour des activités d'éveil psychomoteur au dojo de Seyses.</p> <p>Monsieur le Maire donne lecture de ces 4 projets de convention de partenariat.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve les conventions de partenariat proposées • Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 8 MARS 2018</p> <p>Affiché le : - 8 MARS 2018</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seyses, le 02 mars 2018,</p> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">  <p>Le Maire, Alain PACE</p> </div>